

COVID-19

LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET RÉGIONALES EN PREMIÈRE LIGNE

7 DÉCEMBRE 2020

14h30 - 17h00 CET

ÉVÉNEMENT
EN LIGNE

bit.ly/congress-covid-event-2020-fr

Face à la crise de la Covid-19, les autorités locales et régionales sont en première ligne des réponses visant à contenir la propagation de la maladie et à atténuer l'impact de l'épidémie sur leurs communautés. Pour entendre les témoignages de ceux qui ont organisé, coordonné et apporté des réponses à la crise dans les villes, les provinces et les départements, les régions et les Länder, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe organise un événement en ligne le lundi 7 décembre 2020 de 14h30 à 17h00 CET. Les résultats des discussions contribueront au rapport transversal sur « Garantir le respect de la Charte européenne de l'autonomie locale en période de crise », actuellement en cours de préparation et qui sera présenté à la session du Congrès de mars 2021.

 L'événement est ouvert au public

 L'interprétation sera assurée en anglais, français, allemand, italien et russe.

 #congress-covid-2020

 congress.session@coe.int

The Congress



Le Congrès

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

🕒 14h30

Répondre efficacement à une crise de santé publique dans le plein respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit: la Déclaration d'Athènes



Anders KNAPE

Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Depuis novembre 2018, Anders Knappe est le président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe. Il est président de l'Association suédoise des autorités locales et régionales (SALAR) depuis mars 2019 et le maire de la ville de Karlstad depuis 2014. Il est également membre du Bureau du Comité européen des régions, Président exécutif du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) et membre du Bureau exécutif et du Conseil mondial des Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).



Marija PEJČINOVIĆ-BURIĆ

Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe

Le 26 juin 2019, Marija Pejčinović Burić a été élue 14^{ème} Secrétaire générale du Conseil de l'Europe. Elle a été ministre des Affaires étrangères et européennes de Croatie et Vice-première ministre de Croatie du 19 juin 2017 au 19 juillet 2019, et a présidé le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe de mai à novembre 2018. De 2008 à 2011, elle a été membre du Parlement croate.



Michael ROTH | Message vidéo

Ministre adjoint aux Affaires étrangères, Représentant spécial du Gouvernement fédéral pour la présidence allemande du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

Michael Roth est Ministre d'État pour l'Europe au ministère fédéral des Affaires étrangères depuis décembre 2013 et commissaire à la coopération franco-allemande depuis 2014. Il est membre du Bundestag allemand élu au suffrage direct pour la circonscription de Werra-Meißner - Hersfeld-Rotenburg depuis 1998. Il est porte-parole des députés SPD du Bundestag du Land de Hesse de 2009 à 2014, à nouveau depuis 2017 et porte-parole du groupe parlementaire SPD sur l'Europe de 2010 à 2013.

bit.ly/congress-covid-event-2020-fr

Répondre à la crise: le rôle des autorités locales et régionales



Gunn Marit HELGESEN

Présidente de la Chambre des Régions

En octobre 2016, Gunn Marit Helgesen a été élue présidente de la Chambre des régions et elle a été réélue le 6 novembre 2018. Mme Helgesen était présidente de l'Association norvégienne des autorités locales et régionales (KS) depuis 2012 et a été élue Première Vice-présidente en 2020. Elle est à la tête de la délégation norvégienne au Congrès. Mme Helgesen a été élue Vice-présidente de la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM) en 2000 et a été Présidente de la Commission de la mer du Nord entre 2004 et 2012. En 2013, elle a été élue à la présidence de la Commission de la mer du Nord. Gunn Marit Helgesen est devenue la vice-présidente du Bureau exécutif du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) en 2016. Elle a été élue co-présidente et membre de la présidence de l'organisation. Mme Helgesen représente également la Norvège au Conseil mondial et au Bureau exécutif des Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).



Xavier CADORET

Président de la Chambre des pouvoirs locaux

En novembre 2018, Xavier Cadoret a été élu président de la Chambre des pouvoirs locaux. Il est le maire de Saint-Gérand-le-Puy, dans l'Allier, département français situé dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, depuis 1991, membre du Comité exécutif de l'Association des maires de France (AMF) et depuis 2010, il est membre de la délégation française au Congrès du Conseil de l'Europe.

Présentation video par un délégué jeune



Kostas BAKOYANNIS

Maire d'Athènes

En juin 2019, il est élu maire d'Athènes. Auparavant, il a été gouverneur de la Grèce centrale de 2014 à 2019 et maire de Karpenissi de 2011 à 2014. Il a travaillé au ministère grec des Affaires étrangères, a été directeur exécutif pour les relations avec les investisseurs et la communication d'entreprise. Il a également occupé des postes au Parlement européen à Bruxelles et à la Banque mondiale au Kosovo. M. Bakoyannis est Vice-président de l'Agence hellénique pour le développement local et le gouvernement local, membre du Conseil européen pour les relations internationales, et membre du Conseil des dirigeants grecs du Réseau des solutions de développement durable des Nations Unies (SDSN).



Gabriele NEFF

Présidente de la Commission des questions d'actualité du Congrès

Gabriele Neff est présidente de la Commission des questions d'actualité du Congrès depuis octobre 2016 et conseillère municipale de la ville de Munich depuis mai 2002. Mme Neff est également membre de l'Association des villes bavaroises et allemandes, membre du Comité germano-polonais et du Comité germano-français de la section allemande du CCRE et a représenté la ville de Munich au sein d'EUROCITIES de 2009 à 2020.

Présentation video par un délégué jeune

CONTEXTE

La pandémie Covid-19 a un impact profond sur nos sociétés. Elle met en danger non seulement les vies humaines et le bien-être des citoyens, mais aussi le fonctionnement des institutions de gouvernance démocratique à tous les niveaux, ainsi que la prospérité économique de nos pays, mettant à l'épreuve l'unité des États européens et leur capacité à réagir de manière consolidée.

Les municipalités, les villes et les régions ont fourni des services d'urgence et mis en œuvre des plans d'aides, distribué des équipements médicaux et apporté un soutien aux entreprises, assuré la communication avec les citoyens et appliqué de nouvelles règles de sécurité publique par le biais de procédures adéquates, transparentes et responsables qui ont dû être établies pratiquement du jour au lendemain.

Les responsables politiques locaux et régionaux ont également coordonné leur action avec les gouvernements nationaux et d'autres partenaires de tous les secteurs de la société, en tendant la main à leurs homologues d'autres territoires et

d'autres pays pour assurer la prise en charge des personnes touchées et la protection de tous. Ils ont non seulement géré la réponse de santé publique, mais aussi éduqué et communiqué avec les citoyens, développé et mis en œuvre des mesures pour répondre aux besoins complexes des citoyens pendant la crise, et se sont tournés vers l'avenir pour préparer leurs communautés aux nouvelles réalités d'un monde post-COVID.

Avec ses profondes répercussions sociales et émotionnelles, l'impact de la pandémie a dépassé les conséquences sanitaires et économiques, mettant à l'épreuve la confiance des citoyens dans le système de gouvernance et la confiance dans leurs représentants élus. La crise a laissé une empreinte profonde sur la façon dont nos sociétés sont organisées et fonctionneront à l'avenir. La manière dont les collectivités locales et régionales ont réagi à la Covid-19 a mis en évidence leur rôle de leader et influencera la confiance des citoyens et le bien-être de la société dans les années à venir.

DÉFIS AUX NIVEAUX LOCAL ET RÉGIONAL

Quelques questions qui seront examinées :

- ▶ Comment **éviter le « confinement » de la démocratie territoriale** et maintenir la légitimité des conseils élus et des représentants élus lorsque les processus politiques au sein des conseils ne peuvent se dérouler que par voie électronique, lorsque les moyens de consultation des citoyens sont réduits et les élections reportées.
- ▶ Comment **assurer l'efficacité** de leur action lorsque les compétences et les ressources financières sont recentralisées.
- ▶ Comment trouver le **bon équilibre** entre l'action centralisée et décentralisée qui doit se compléter dans le **système de gouvernance à plusieurs niveaux** interactif.
- ▶ Comment améliorer le **rôle des autorités locales et régionales dans la gestion des crises nationales** et leur assurer les compétences et les moyens nécessaires pour gérer la crise.
- ▶ Comment garantir que les **mesures restrictives** sont **proportionnelles** aux besoins et sont mises en œuvre **sous contrôle démocratique**, pour assurer la transparence et la surveillance de tous les aspects des réponses gouvernementales, et éviter la fermeture de l'espace civique.
- ▶ Comment garantir le lien démocratique entre les maires ou les exécutifs et leurs assemblées locales ou régionales, et la **responsabilité** de l'exécutif devant leurs assemblées en temps de crise.
- ▶ Comment **communiquer avec les citoyens**, répondre à leurs besoins et les soutenir en temps de crise, et maintenir le climat de confiance, nécessaire pour mieux répondre à une situation d'urgence.



L'événement est ouvert au public



L'interprétation sera assurée en anglais, français, allemand, italien et russe.



#congress-covid-2020



congress.session@coe.int

The Congress



Le Congrès

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE